

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Roquelaure, 246 Bd Saint-Germain
75007 PARIS

A Paris, le 28 mars 2019

Monsieur le Ministre,

Le 03 avril prochain, lors du Comité National d'Agriculture Biologique, vous serez appelé à vous prononcer sur la question de la production de fruits et légumes bio sous serres chauffées. Dans votre réponse du 26 mars dernier, à la question posée au Sénat par Monsieur Joël LABBE, vous avez fait part du report de la décision au mois de juillet.

Bon nombre d'entre nous ont été alertés sur le sujet par divers acteurs du monde bio et partageons les craintes sur ce sujet qui anime la filière et l'INAO depuis maintenant des mois.

Nous savons que vous êtes vous-mêmes attentifs au développement du marché du bio, un développement que nous pouvons que saluer, mais nous avons également conscience que vous savez rester vigilant et pragmatique quant à ne pas "industrialiser" la production bio.

Or rappelons que le bio n'implique pas uniquement de produire sans pesticides mais comporte notamment, à l'aide de son cahier des charges, des valeurs sociales et de respect de l'environnement. La saisonnalité de notre alimentation est de fait, au cœur de ces prérogatives et de plus en plus de français apprennent à reconsidérer leur alimentation dans le respect des productions par saisons, or la culture par serres chauffées est à contre-saison. En effet, avec la diversité possible de fruits et de légumes, il nous est toujours plus opportun d'adapter ces produits, au climat dans lequel nous sommes.

Il nous semble donc inconcevable aujourd'hui de ne pas soutenir l'encadrement du chauffage des serres dont les conséquences environnementales néfastes ont été prouvée par l'étude FoodGES de l'ADEME.

Cette pratique, certes très répandue chez nos voisins européens, discrédite complètement l'agriculture biologique en matière de respect des cycles naturels de production.

Ainsi, nous tenions à vous alerter quant à cette problématique et comptons sur votre soutien pour continuer à promouvoir une agriculture biologique française de qualité et respectueuse de notre environnement et de la biodiversité. Certains opérateurs économiques comme Biocoop, Forébio, ou encore Carrefour, soutiennent complètement cette conception du bio et en font auprès de leurs clients la promotion.

Nous restons dès lors, Monsieur le Ministre, à votre entière disposition pour échanger sur ce sujet et préparer au mieux la décision qui aura lieu en juillet.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de notre plus haute considération.

Sandrine LE FEUR, *Députée du Finistère* ; **Barbara POMPILI**, *Députée de la Somme* ; **Jean-Luc FUGIT**, *Député du Rhône* ; **Patrice PERROT**, *Député de la Nièvre* ; **Jean-Marc ZÜLESÍ**, *Député des Bouches-du-Rhône* ; **Hervé PELLOIS**, *Député du Morbihan* ; **Monique LIMON**, *Députée de l'Isère* ; **Alain PEREA**, *Député de l'Aude* ; **Eric GIRARDIN**, *Député de la Marne* ;

Loïc KERVAN, *Député du Cher* ; **Laurence VANCEUNEBROCK-MIALON**, *Députée de l'Allier* ; **Frédérique LARDET**, *Députée de Haute-Savoie* ; **Agnès THILL**, *Députée de l'Oise* ; **Martine WONNER**, *Députée du Bas-Rhin* ; **Laurianne ROSSI**, *Députée des Hauts-de-Seine* ; **Anne BLANC**, *Députée de l'Aveyron* ; **Yannick KERLOGOT**, *Député des Côtes-d'Armor* ; **Jean-François CESARINI**, *Député du Vaucluse* ; **Marion LENNE**, *Députée de Haute-Savoie* ; **François ANDRE**, *Député d'Ille-et-Vilaine* ; **Yves DANIEL**, *Député de Loire-Atlantique* ; **Elisabeth TOUTUT-PICARD**, *Députée de Haute-Garonne* ; **Olga GIVERNET**, *Députée de l'Ain* ; **Jennifer DE TEMMERMAN**, *Députée du Nord* ; **Véronique RIOTTON**, *Députée de Haute-Savoie* ; **Nicole DUBRE-CHIRAT**, *Députée de Maine-et-Loire* ; **Delphine BAGARRY**, *Députée des Alpes-de-Haute-Provence* ; **Paul MOLAC**, *Député du Morbihan* ; **Annie CHAPELIER**, *Députée du Gard*.